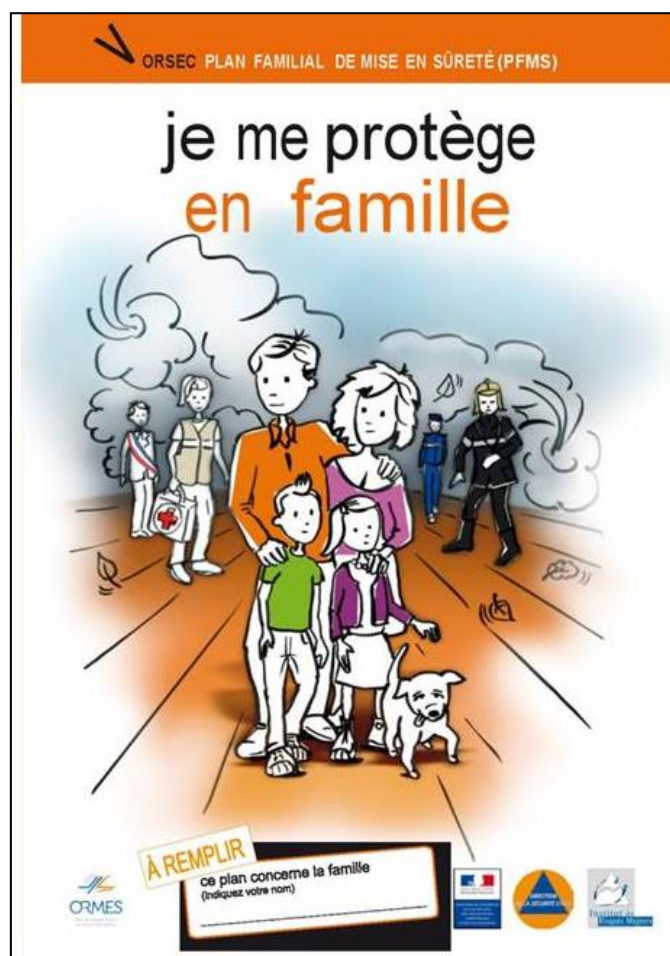




# Rapport d'activités 2016



# Sommaire

Le contexte 2016.....	3
Les membres.....	5
Le fonctionnement statutaire.....	6
Les collaborateurs.....	7
Les projets	
Les risques industriels en 2016.....	8
Commission « Surcotes Marines ».....	12
L'information et la communication.....	14
Le Haut Comité Français pour la Défense Civile.....	19
Glossaire.....	21

# L'actualité 2016 dans l'estuaire de la Seine

## Les risques technologiques

La rédaction de la stratégie du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) a amené le Préfet à réglementer des prescriptions de travaux pour les propriétaires des bâtiments d'habitation.

Après enquête publique, la Préfète a approuvé le PPRT le 17 octobre 2016.

Sur le volet des activités économiques, l'ORMES a apporté sa contribution aux travaux de l'association E-SECUZIP-LH en vue de mettre en œuvre les mesures organisationnelles du PPRT.



## Extension du réseau de sirènes en 2016 :

Installation de 2 sirènes supplémentaires sur le territoire de la CODAH :

- Une sirène sur la centrale EDF pour compléter la couverture sur le quartier des Neiges
- Une sirène sur le quartier de l'Eure
- Réfection complète de la sirène de Sainte-Adresse

## Incidents & accidents relevés en 2016 ayant fait l'objet d'un déclenchement de POI et / ou d'une communication :

- Perte d'alimentation électrique ayant entraîné des fumées noires à la torche chez LUBRIZOL (09/06/2016)
- Perte d'alimentation électrique ayant entraîné du bruit (mise à l'air de vapeur) et la mise en sécurité du site chez YARA (29/09/2016)
- Feu de déchets chez ETARES (01/10/2016)
- Suppression dans un bac de gazole chez TOTAL RAFFINAGE France (05/10/2016)
- Explosion et incendie sur la ligne de torche chez TOTAL RAFFINAGE France (24/10/2016)

Il n'y a pas eu de déclenchement intempestif. On déplore :

- Un acte d'incivilité sur les installations radio du système d'alerte (arrachage d'un câble) en avril 2016 ;
- Le brouillage sur une fréquence radio de sécurité civile en septembre / octobre 2016. Le dispositif d'astreinte CODAH – CIGNALE est intervenu en urgence pour remettre le dispositif en fonctionnement en lien avec l'agence nationale des fréquences radioélectriques.



Exemple de sirène

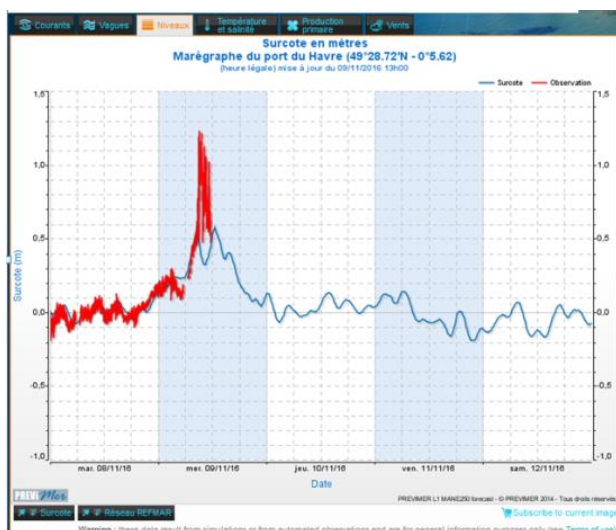
## Les risques naturels

Le 31 juillet, un pan de falaise de 2 000 à 3 000 m<sup>3</sup> s'est détaché entre Le Havre et Sainte-Adresse, 200 mètres après la digue de Sainte-Adresse, au lieu-dit « le bout du monde ».



Les communes du Havre et de Sainte-Adresse ont pris les mesures de police adaptées au risque. Un diagnostic géotechnique a permis de préciser le risque. Le département et le conservatoire du Littoral ont condamné une portion du sentier du littoral. La CODAH a mis en place une signalétique du circuit alternatif.

Le 9 novembre à 9h00 a été enregistrée une surcote marine de 1,20 m au passage d'une dépression bien creusée, ce qui la fait rentrer dans les 20 plus fortes surcotes mesurées au Havre depuis 1982.



Il est à noter qu'on les observe statistiquement plutôt à marée basse et donc qu'elles ne provoquent pas de dommages en général.

## Territoire à Risque Inondation (TRI) du Havre en 2016

L'ORMES et l'ensemble des acteurs du territoire ont participé à la rédaction de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) qui a été approuvée par Madame la Préfète de Normandie.



## Plan de Prévention des Risques Littoraux

Une étude d'aléa submersions marines de Sainte-Adresse à Tancarville : un groupement de commande a été créé entre l'État, le GPMH, Caux Estuaire et la CODAH. Son but est de financer l'étude hydraulique. L'ORMES a apporté son expertise et ses études à l'élaboration du cahier des charges. L'étude, confiée au bureau d'étude ANTEA, livrera ses résultats en 2017. Elle contribuera à élaborer le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) prescrit en juillet 2015 et alimentera la future SLGRI.

L'élaboration de l'étude d'aléa est en cours. La première phase d'analyse préalable du site a été remise.

## Report de la compétence gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (Gemapi) en 2018.

Dans le cadre de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (Notre), l'attribution aux intercommunalités de cette compétence obligatoire est reportée en 2018.

# Les membres

## Les membres fondateurs



## Les industriels

### SEVESO Seuils Hauts

CARE  
CHEVRON ORONITE  
CIM  
ERAMET  
LBC SOGESTROL  
LUBRIZOL  
OMNOVA SOLUTIONS  
SHMPP  
SIGALNOR  
TOTAL France  
TOTAL FLUIDES  
TOTAL  
PETROCHEMICALS  
YARA

### SEVESO Seuils Bas

AIR LIQUIDE - SOGIF  
PPG COATING

### Établissements générant des risques

EDF  
SEREP  
SEDIBEX

### Autres acteurs économiques

AIRCELLE

## Les communes

Cauville  
Deauville  
Épouville  
Épretot  
Étainhus  
Fontaine-la-Mallet  
Fontenay  
Gainneville  
Gommerville  
Gonfreville-l'Orcher  
Graimbouville  
Harfleur  
Honfleur  
La Cerlangue  
La Remuée  
La Rivière-Saint-Sauveur  
Le Havre  
Les Trois-Pierres  
Manéglise  
Mannevillette  
Montivilliers  
Notre-Dame-du-Bec  
Octeville-sur-Mer  
Oudalle  
Rogerville  
Rolleville  
Sainneville-sur-Seine  
Saint-Aubin-Routot  
Sainte-Adresse  
Saint-Gilles-de-la-Neuille  
Saint-Laurent-de-Brèvedent  
Saint-Martin-du-Manoir  
Saint-Romain-de-Colbosc  
Saint-Vigor-d'Ymonville  
Saint-Vincent-de-Cramesnil  
Sandouville

# Le fonctionnement statutaire

## Le bureau



**Président**  
Edouard PHILIPPE

**2<sup>nd</sup> Vice-président**  
Vincent MALFERE  
(départ en Septembre 2016)

**Trésorier**  
François HAAS

**1er Vice-président**  
Didier SANSON

**Secrétaire général**  
Emmanuel LUDOT

## Le Conseil d'Administration

### CODAH

Edouard PHILIPPE,  
Député, Maire du  
Havre, Président

Jean-Paul LECOQ,  
Maire de Gonfreville-  
l'Orcher, Vice-  
président en charge  
des risques majeurs

Daniel SOUDANT,  
Maire de Manéglise,  
11<sup>ème</sup> Vice-président

### CAUX-ESTUAIRE

Didier SANSON,  
Maire d'Étainhus,  
Président

Jacques DELLERIE,  
Maire de Sandouville,  
Vice-président

Jean-Michel  
ARGENTIN, Maire  
d'Oudalle

### CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE Seine Estuaire

François HAAS, Vice-  
président

Nicolas BIRE,  
Directeur de  
LUBRIZOL

### GRAND PORT MARITIME DU HAVRE

\*Vincent MALFERE,  
Directeur général  
adjoint de  
l'exploitation

Emmanuel LUDOT,  
Directeur de la zone  
industrialo-portuaire

### COMMISSION RISQUES INDUSTRIELS DE LA CCIH

Olivier CLAVAUD,  
Directeur de  
CHEVRON-ORONITE

Raphaël WIETZKE,  
Membre de  
commission risque  
de la CCIH

### VILLE DU HAVRE

Agnès FIRMIN LE  
BODO, Adjoint au  
maire, Chargée de la  
qualité de vie, de la  
prévention et de la  
sécurité

### ENTREPRISE NON-GÉNÉRATRICE DE RISQUES

Jean-Marie DUBOS,  
Directeur  
d'AIRCELLE

### UNIVERSITE DU HAVRE

Pascal REGHEM,  
Président

Dimitri LEFEBVRE,  
Professeur des  
universités

\* Membre du conseil  
sortant en 2016

### Dates clefs 2016

Conseil  
Administration  
29 avril 2016

Assemblée  
Générale  
Ordinaire  
29 avril 2016

# Les collaborateurs

## Administration et communication

### Virginie PAPE

Assistante de Direction

✉ : [Virginie.pape@ormes.asso.fr](mailto:Virginie.pape@ormes.asso.fr)

☎ : 02.32.74.86.70

## Chargé de mission

### Ismahène TOUATI - SEKKAÏ

Ingénieur, Chargée d'études risques technologiques

✉ : [ismahene.touati@ormes.asso.fr](mailto:ismahene.touati@ormes.asso.fr)

☎ : 02.77.61.26.17

## Animation des commissions

### Jean-Sébastien CHABOCHE

Adjoint au DGA Qualité de la Vie – CODAH

Atelier Information Préventive

✉ : [jean-sebastien.chaboche@codah.fr](mailto:jean-sebastien.chaboche@codah.fr)

☎ : 02.35.22.24.19

### Pascal MALLET

Directeur-adjoint de l'Information sur les Risques Majeurs – CODAH

Commission surcotes marines

✉ : [pascal.mallet@codah.fr](mailto:pascal.mallet@codah.fr)

☎ : 02.35.22.25.39

# Les risques technologiques en 2016



Prévu par la loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages, le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) est un outil de gestion du territoire autour des sites SEVESO seuil haut.

Il définit, à proximité des installations dangereuses, des zones géographiques à l'intérieur desquelles l'aménagement futur du territoire est réglementé. Le PPRT permet de résorber les situations d'incompatibilités entre urbanisation existante et installations industrielles, situations difficiles héritées du passé.

Prescrit en 2010, le PPRT du Havre, un des plus grands de France avec 16 installations SEVESO SEUIL HAUT, 5 communes concernées et 250 entreprises dans le périmètre d'aléa PPRT, a été approuvé le 17 octobre 2016 par Madame la préfète de Seine-Maritime après que la commission d'enquête a délivré son avis favorable le 2 août 2016.

## Bilans – Conclusions de l'enquête publique du PPRT de la ZIP du Havre

Face aux contraintes supplémentaires associées aux nouvelles règles autour des risques industriels, le PPRT apportera des aspects positifs :

- Un outil de maîtrise de l'urbanisation
- Une politique forte de réduction des risques à la source par les industriels qui a permis de réduire significativement les périmètres de danger
- La prise en compte des nouveaux projets de construction
- La clarification des règles d'utilisation du sol permettant une meilleure visibilité pour les entreprises
- Le partage de la culture sécurité des sites Seveso pour l'ensemble des acteurs économiques de la ZIP grâce à la structure de gouvernance

Principales considérations :

- Bonne association de toutes les parties prenantes
- Climat serein et bon niveau d'information
- Nécessité de trouver un équilibre sécurité des personnes, intégration du risque industriel et développement du territoire.
- Que l'État accepte d'étudier la possibilité de mutualisation d'équipements liés à la sécurité des personnes.
- Qualité de l'accompagnement proposé pour l'habitat
- Nécessité indispensable d'accompagner également au mieux les activités économiques.



## Une stratégie pour un territoire organisé face au PPRT

L'ORMES a participé aux réunions techniques et aux groupes de travail sur la stratégie élaborée en concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

Cette stratégie a visé à trouver les meilleurs équilibres entre la protection des personnes et des biens et au développement du territoire autour des volets suivants :

1. Les habitations existantes avec la prescription (obligatoire) de travaux de renforcement du bâti de près de 350 logements dont 300 habitations individuelles pour laquelle la CODAH prépare la mise en place un dispositif d'accompagnement des propriétaires afin de faciliter et de massifier les travaux dans des délais maîtrisés.
2. Les activités économiques existantes avec la mise en place, dès que c'est possible, de mesures alternatives rendues possibles par l'Ordonnance du 22 octobre 2015.
  - Etude et conception des outils adaptés

L'ORMES a élaboré un atlas des risques industriel, pierre d'angle de la démarche de renforcement du bâti d'activité (250 entreprises env.) combinée à celle de

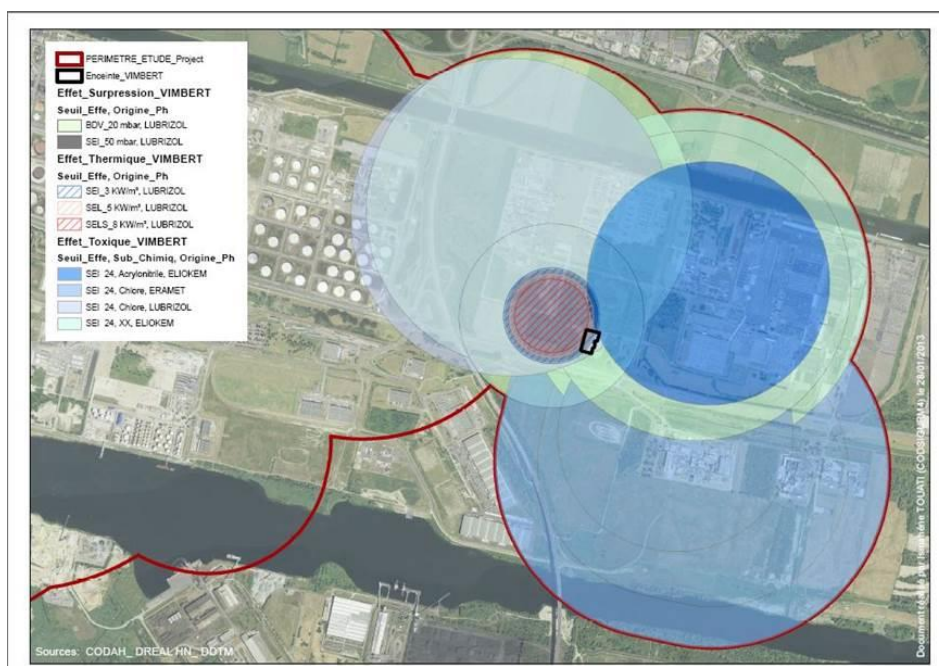
l'élaboration des Plans de Mise à l'Abri des Activités Économiques (PMA-AE).

En effet, il convient de disposer d'une cartographie exhaustive des périmètres d'aléas industriels et de leurs combinaisons de nature de danger : surpression thermique toxique et d'intensité, et cela sur tous les secteurs de la ZIP, pour enfin les croiser avec l'ensemble des enjeux exposés afin de connaître précisément bâtiment par bâtiment le « mix » d'aléas PPRT. Cela permet d'éditer une fiche récapitulative individuelle pour chaque bâtiment.

- Préparation de la mise en œuvre opérationnelle des mesures alternatives


L'ORMES a étudié les éléments-clés de transfert avec et pour E-SECURZIP qui a dorénavant la charge d'accompagner les activités économiques dans la mise en œuvre des mesures alternatives.

3. Les infrastructures pour lesquelles les contraintes portent sur l'information, la signalisation et la gestion du trafic.
4. Les mesures foncières résiduelles qui ne pourraient être évitées en l'absence de mesures alternatives possibles et adaptées au contexte.



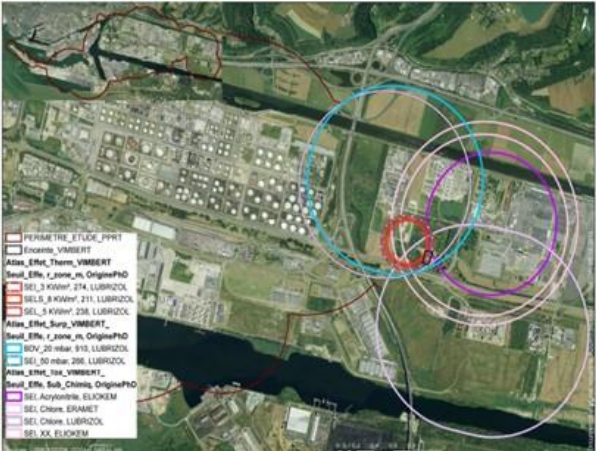
Exemple pour l'activité VIMBERT d'un croisement entre les activités et l'ensemble des périmètres des scénarios permettant d'élaborer une fiche récapitulative pour les PMA-AE (25 Périmètres PhD VIMBERT (3 PhD thermiques, 8 PhD toxiques, 14 PhD surpressions))

# Une maquette



VIMBERT	
Appellation	ETABLISSEMENT VIMBERT S.A.S
Activité	activité principale activité secondaire type installation N° de site classe de zone coordonnées géographiques code postal ville département (code)
Contact	fax email nom prénom tel mobile mail adresse mail directeur
Paramètres	rythme de travail fonctionnement de nuit fonctionnement de week-end période de fermeture du site effectif global fonctionnement normal état personnel extérieur

Sécurité	sirène PPI		Non
	Mise à jour POI		2006
PMA-AE			2006
Thermiques	Cinétique	Origines des effets	Intensité
	Fugale		jet enflammé suite rupture pipeline C4 (LUBRIZOL)
rupture canalisation de chlore sec et humide (ERAMET)			
			de 1) Faible 200mbar
			uide est
			storie
			Moyenne 50mbar
			is 1)
			0 sec
			de 1)
			uide est
			storie
			is 1)
			storie



## La fiche opérationnelle

### Rappel de l'objectif :

- Rédaction d'une fiche individuelle de synthèse par activité avec l'ensemble des périmètres les concernant et les conduites à tenir
- Elaboration des annuaires pour la gestion des crises et l'alerte
- Mise en œuvre de la plate-forme SécuRévi

### Présentation de l'entreprise :

- Nom et adresse de l'établissement
- Description succincte de l'installation et du type d'activité
- Nom et coordonnées (N° tel, fax, mail...) du responsable de site
- Nom et coordonnées (N° tel, fax, mail...) de la personne à contacter en cas d'urgence

- Voir fiche de renseignement de l'enquête PCU- ZIP

### Appréciation du risque :

⇒ Les zones de dangers en mètre(m) :

À partir des études de danger

- Zone ELS : zone de dangers très graves pour la vie humaine (effets létaux significatifs),
- Zone PEL : zone de dangers graves pour la vie humaine (premiers effets létaux),
- Zone EI : zone de dangers significatifs pour la vie humaine (effets irréversibles),
- Zone BV : zone de dangers indirects (par bris de vitres) pour la vie humaine.

⇒ Les risques qui touchent l'activité :

✓ Effets toxiques

- Déterminer pour chaque scénario le (s) produit (s) toxique (s) concerné (s) ou le mélange et sa composition
- Connaître les seuils de toxicité aiguë pour chaque produit ou mélange impactant l'entreprise pour d'une heure (Doctrine décembre 2008)
- Connaître pour chaque produit ou mélange, le seuil des effets irréversibles à 2h.
- (Ces éléments sont extraits des études de dangers par l'inspection des installations classées)

✓ Effets thermiques

- Connaître l'intensité maximale du phénomène dangereux thermique majorant impactant l'activité

✓ Effets de surpression

- Connaître l'intensité des effets de surpression impactant l'activité

⇒ Mesures organisationnelles

- Mentionner la date et le type d'étude de vulnérabilité lancé par la DDTM
- Définir les prescriptions techniques à mettre en œuvre en fonction des parties d'ouvrages pour réduire la vulnérabilité (guide méthodologiques PPRT).
- Déterminer un local de mise à l'abri à mettre en œuvre si les mesures de renforcement du bâti s'avèrent techniquement impossibles ou trop chères
- Présence ou pas d'un PMA-AE, le responsable du PMA-AE
- S'il y a eu ou non des exercices de PPP

# Commission « Surcotes Marines » \*



## Les acteurs

### **Activités Portuaires**

GPMH  
GPMR

### **Services de l'Etat :**

Laboratoire d'Hydraulique Saint-Venant  
(CEREMA)  
Météo-France

### **Associations**

ORMES  
AURH

### **Autres organismes**

GIP Seine Aval  
AESN  
Université du Havre

## **Des enjeux importants**

- 3 500 bâtiments d'habitation
- 300 bâtiments à enjeux pour le territoire
- 2 000 bâtiments d'activités économiques
- 1 000 réservoirs industriels
- 34 usines à risques du PPI
- Plusieurs centaines de kilomètres de voies ferrées

# Rappel des objectifs de l'étude et les résultats 2016

## Les objectifs

Développer la résilience du territoire grâce à l'amélioration de la connaissance des risques et la définition d'une stratégie de gestion des risques.

## Les principales avancées 2016

- Benchmarking territorial pour identifier les solutions et les bonnes pratiques :
  - Préfecture de Police de Paris dans le cadre de l'exercice SEQUANA (crue de la Seine) et du retour d'expérience des crues observées au printemps 2016
  - Une délégation havraise à visiter le siège de RADIO-France à Paris



- Echange technique avec l'établissement de soutien opérationnel et logistique (ESOL) de la sécurité civile

- Etude de faisabilité de mise en place d'un clapet anti-retour sur le quartier Saint Nicolas avec la CODAH

- Collaboration avec ENEDIS (Ex ERDF) pour l'étude et la résilience des réseaux aux risques naturels dans le cadre d'un groupe de travail national (Association Française de Prévention des Risques Naturels et Institut de Maîtrise des Risques)

## Participation à des événements

02-04 février : participation aux journées internationales REFMAR organisées par l'Unesco par le Service Hydrographique de la Marine (SHOM) et le Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM) – dans le cadre de la table ronde sur les surcotes marines



22-23 mars : participation aux assises nationales sur les risques naturels à Marseille dans le cadre de la collaboration de l'ORMES au programme de recherche « PRECIEU »



03 novembre : participation à Sciences Po Paris dans le cadre d'une table ronde sur la gestion des risques et l'axe Seine



## Perspectives 2017

- Rendu de l'étude « aléas » relative aux submersions marines du PPRL
- Accompagnement de la mise en œuvre de la stratégie locale et l'élaboration d'un PAPI 3 avec le SMBV et le GPMH
- Simulation et exercice de protection autour du bassin du Commerce au Havre
- Séminaire autour de la résilience urbaine : aménagement, urbanisme, gestion des réseaux techniques, gestion des ouvrages hydrauliques
- Poursuite du benchmarking

# L'information et la communication



## Objectifs

L'un des objectifs de l'association est d'augmenter globalement la préparation des populations face aux risques majeurs.

L'information préventive des populations et le développement des bonnes pratiques lors des événements majeurs sont au cœur de notre politique de communication.

En 2013, à la demande du conseil d'administration, un atelier de réflexion de l'information préventive a été proposé à l'ensemble des membres de l'ORMES. Pour instaurer une nouvelle dynamique de l'information préventive, il s'agit de mettre en œuvre une véritable politique publique de protection de la population dans le cadre du déploiement du PPRT.

## Médias Sociaux et Gestion des Urgences



Par la création du compte Twitter @alertestuaire, l'ORMES s'est doté d'un outil de communication, alimenté par l'équipe d'astreinte. Par ce canal, l'association rejoint les réseaux sociaux, organise une veille active, diffuse de l'information préventive ou informe le grand public en cas d'évènement. Ce compte est suivi par les médias régionaux et est utilisé comme source directe d'informations.

Il est suivi par plus de 400 abonnés dont Le Havre Infos, Honfleur Infos, Le courrier

cauchois, Normandie matin, France 3 Baie de Seine, l'INERIS, le HCDC...



## Vers une politique publique

La politique publique de protection des citoyens est une stratégie menée par l'ORMES en s'appuyant sur l'ensemble des membres de

l'association qui disposent des moyens nécessaires pour agir sur la situation actuelle du citoyen face aux risques majeurs.

## Le site Internet

2016 fut l'année de la refonte du site Internet de l'ORMES.

En juin 2016, ouverture du portail « Grand Public ».

Le site comprend 4 onglets de menus :

- L'actualité ;
- L'office ;
- Les membres de l'association ;
- Espaces membres.

et un accès rapide pour reconnaître les risques, identifier les signaux d'alerte, adopter les bons réflexes et se préparer.



## Les ateliers de l'Information Préventive

### L'atelier IP en 2016

2 séances plénières de l'atelier IP  
Regroupant : les communes, les industriels, le GPMH, la CODAH et Caux Estuaire  
Avec une forte participation d'élus des petites communes

Le premier objectif de communication grand public assigné à l'atelier est  
**« Etre capable d'interpréter le signal d'alerte et connaître les consignes associées ».**

L'année 2016 a été l'année du lancement de la campagne de sensibilisation sur les *bons réflexes en cas d'accident industriel*.

## Les outils

Une **carte individuelle** qui est un document simple, opérationnel qui permettra en cas d'alerte que toute personne puisse reconnaître l'alerte et se mettre en situation d'adopter les bons comportements.



Cette carte individuelle est diffusée dans le cadre d'une démarche cross média :

- par des présentoirs sur les guichets d'accueil en mairie, intercommunalité,...
- avec les bulletins municipaux, le journal de la CODAH, de Caux Estuaire...
- par dématérialisation sur les sites Internet.

Cette carte fait l'objet d'une affiche à apposer dans tous les lieux publics pour ceux qui le souhaitent afin de sensibiliser la population.

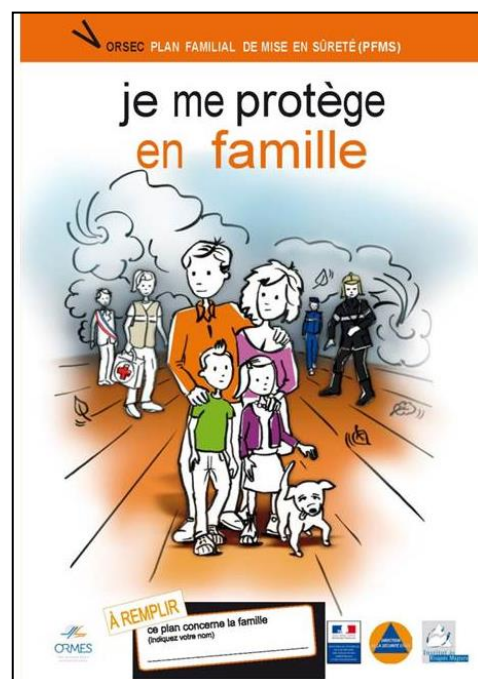
Elle a été diffusée auprès de 27 communes membres de l'ORMES, de la CODAH, de Caux Estuaire et du GPMH soit 22 000 cartes individuelles diffusées auprès des populations.

Les membres de l'atelier Information Préventive ont décidé de reprendre la brochure « Je me protège en famille », **Plan Familial de Mise en Sécurité** du Ministère de l'Intérieur qui est diffusée uniquement de manière dématérialisée. Le Ministère a donné son accord avec l'insertion d'un éditorial commun entre la Préfète de la Seine-Maritime et le Président de l'ORMES.

A ce jour, le PFMS est diffusé de manière dématérialisée via le site Internet de l'ORMES. L'atelier mène une réflexion pour une diffusion dite « papier ».

1<sup>ère</sup> piste : L'idée d'une démarche pédagogique par la diffusion du PFMS via les élèves de collège est émise. En 2017, il s'agirait de faire une diffusion auprès de tous les élèves de l'établissement et les années suivantes, à l'attention des classes de 6<sup>ème</sup>. La commune de Gonfreville-l'Orcher se propose de faire le test

auprès du collège Gustave Courbet de la commune si l'éducation nationale en est d'accord.





## Élaboration d'une formation aux comportements à avoir en cas de nuage toxique

En 2015, un groupe de travail a été mis en place pour avancer sur la proposition d'un cahier des charges de la formation inspiré de l'action de la ville d'Orléans et du CEPRI en la transposant à la problématique locale de l'Estuaire de la Seine : le risque du nuage toxique et ses effets sur la personne.

L'idée est de dérouler une formation aux agents communaux pour qu'ils soient acteurs de leur propre sécurité en cas d'accident technologique et qu'ils soient des relais de l'information et moteur dans la mise en place de plan de mise à l'abri (PMA).

Une formation en trois temps :

- un premier temps dont l'objectif est d'amener les participants à percevoir, prendre conscience et accepter le risque.
- un deuxième temps d'appropriation, pendant lequel les participants, guidés par une feuille de route, démarrent le diagnostic de leur situation personnelle.

- un troisième temps, de nouveau en formation, consacré à détailler les différentes phases d'un événement et les moyens d'action dont les participants disposent.

Le contenu de la formation sera arrêté pour fin janvier 2017.

La ville d'Harfleur sera le pilote de la formation compte-tenu de sa taille adaptée pour la tester et de sa situation géographique

Cette formation s'inscrit dans la continuité des autres actions. Elle s'appuie sur la somme des informations transmises par le biais des autres actions et elle donne de la cohérence à l'ensemble.

L'étape suivante sera l'écriture d'un cahier des charges le plus détaillé possible et de trouver un organisme de formation capable de mettre en œuvre l'action de formation.

## Risques majeurs et information numérique

En 2016, l'atelier « Information préventive » de l'ORMES a mené des réflexions sur la mise en place d'une application mobile d'alerte. L'objectif est de s'appuyer sur des outils généralisés de téléphonie mobile et d'intégrer les réseaux sociaux pour communiquer, fédérer, veiller et gérer de l'information. Les membres de l'atelier ont estimé que ces développements potentiels devaient cibler à la fois l'information préventive et l'alerte.



Dans le cadre de son rôle de diffusion de l'alerte, la CODAH a décidé en juillet d'engager le développement d'une application mobile d'information préventive et d'alerte sur les risques majeurs qui s'intègre dans une stratégie générale de la CODAH de développement de la smart city sur son territoire (infrastructures et nouveaux services numériques).

Il s'agit de disposer d'un outil supplémentaire et complémentaire au Centre Intégré de GestioN de l'ALerte de l'Estuaire de la Seine (CIGNALE) pour l'information des populations en cas de risques majeurs. Il a vocation à s'étendre sur le territoire de l'ORMES.

La CODAH continue donc les réflexions de l'atelier de l'ORMES, autour d'un projet « d'alerte numérique » via la téléphonie mobile.

Les principaux objectifs sont :

- de pouvoir alerter la population en cas de survenance d'un risque naturel (inondation et submersion/grandes marées) ou industriel, par notification et/ou par SMS ;
- de relayer les alertes officielles (Météo France, Préfecture, ...)
- de diffuser les consignes de sécurité associées à chaque risque ;
- de permettre la diffusion des alertes vers les réseaux sociaux.

Il est à noter qu'il s'agit en parallèle de valoriser les bases de contacts en possession de la

CODAH ou de ses communes membres (abonnés eau, transports publics...) pour favoriser une meilleure diffusion de l'alerte.

Ce nouveau mode d'alerte doit s'adresser à tous les habitants et employés du territoire de la CODAH et de l'Estuaire de la Seine mais également les gens de passage.

La mise en œuvre opérationnelle de ce projet est prévue pour l'automne 2017.

2017 sera le début de la phase opérationnelle de la formation aux comportements à avoir en cas de nuage toxique

Dans l'avenir, **d'autres cibles** pourront être proposées par les membres de l'atelier IP en direction desquelles des actions spécifiques de communication pourront être proposées par l'atelier à valider en fonction des priorités et des moyens par le Conseil d'Administration de l'ORMES.

L'idée d'une démarche pédagogique par la diffusion du PFMS via le collège est à l'étude. La 1<sup>ère</sup> année, il s'agirait de faire une diffusion auprès de tous les élèves de l'établissement et les années suivantes, à l'attention des classes de 6<sup>ème</sup>. La commune de Gonfreville-l'Orcher se propose de faire le test auprès du collège de la commune si l'éducation nationale en est d'accord.

## Participation aux forums « Ma santé, Parlons-en »

L'ORMES a saisi l'opportunité de l'organisation des forums « Ma santé, Parlons-en » autour de la politique de santé publique de la CODAH pour valoriser l'information préventive sur les risques majeurs.



Ces forums ont pour objectif de promouvoir les comportements favorables à la santé et à la

prévention. Constitués d'ateliers de sensibilisation et d'information sur les différents risques, proposés par les partenaires associés, ils permettront à l'étudiant de se rendre acteur de sa santé et de sa sécurité.

Le stand de l'ORMES s'articule autour :

- d'un questionnaire sur les risques majeurs ;
- d'un échange avec les étudiants ;
- de la diffusion de la carte individuelle ;
- d'une invitation à se rendre sur le site de l'ORMES pour :
  - o -visionner le film « Alerte dans l'estuaire » ;
  - o écouter les sons d'essai, d'alerte et de fin d'alerte ;
  - o compléter le PFMS en famille.

En 2016, 11 forums ont été organisés, accueillant au total 4 030 jeunes. L'ORMES a participé à 4 de ces forums.

# Le Haut Comité Français pour la Défense Civile (HCFDC) « Analyse des risques et menaces »



## Visite de la session nationale

Pour la 5<sup>ème</sup> année, le 16 novembre 2016, l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine (ORMES) et l'équipe de la Direction pour l'Information sur les Risques Majeurs (DIRM) de la CODAH ont accueilli à l'Hôtel d'Agglomération le Haut Comité Français pour la Défense Civile (HCFDC) et sa promotion 2016 d'une vingtaine d'auditeurs du Master 2 « Responsable de plan de continuité d'activité et de gestion de crise ».

Cette matinée d'échanges et d'information s'est déroulée en deux temps.

Un premier moment consacré aux thématiques liées aux enjeux locaux :

- La présentation du territoire avec la prise en compte des risques et des acteurs de la gestion des risques a été faite par Monsieur Jean-Louis MIGNARD, DGA Qualité de la vie de la CODAH. L'action de formation à la gestion de crise, organisée depuis 2004, à

la CODAH a ensuite été présentée par Madame Ludivine BLOQUEL de la DIRM.

- Les risques industriels ont été abordés par Madame Ismahéne TOUATI-SEKKAÏ de l'ORMES qui a notamment élaboré l'atlas des risques industriels nécessaire dans le cadre de la mise en œuvre de Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), et Monsieur Olivier BOREL de la DIRM a présenté la démarche de mise à l'abri des entreprises avec l'exemple de SAFRAN NACELLES.
- Monsieur Emmanuel HAUCHARD, Directeur-adjoint délégué à la direction Cycle de l'eau de la CODAH, s'est penché sur le risque inondation : quelle prise en compte ? Quelle gouvernance ? Qu'est-ce que l'on fait ? Quel est le point sur les programmes de travaux ?
- Enfin, Monsieur Pascal MALLET, Directeur-adjoint de la DIRM, a présenté la démarche qu'il pilote au sein de l'ORMES : la gestion des submersions marines sur l'estuaire de la Seine.

La fin de matinée était organisée en une table ronde, animée par Jean-Sébastien Chaboche,

adjoint au DGA Qualité de la vie, a réuni les acteurs locaux autour de la gestion collective des risques : Monsieur Stéphane MICHEL, Chef de l'unité départementale du Havre, DREAL, sur le thème du PPRT, Madame Elise MILLET, chargée de mission « Sûreté » (GPMH) sur la sécurité et la sûreté sur le port, Monsieur Christian CHICOT, Directeur du pôle population de la ville de Gonfreville-l'Orcher, sur le PPRT et l'Information Préventive, Monsieur Jean-Michel VILLEVAL, coordinateur opérationnel, Association E-SECUIZIP-LH, sur la gouvernance des mesures alternatives du PPRT (protection, mise à l'abri des salariés) et Sébastien MORO en charge de l'environnement industriel au GPMH.



Les retours positifs du HCFDC attestent de l'intérêt que les auditeurs ont manifesté.

Le HCFDC souhaite pouvoir renouveler cette expérience.

# Glossaire

**AESN**

Agence de l'eau Seine Normandie

**AURH**

Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'estuaire de la Seine

**CCI Seine Estuaire**

Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire

**CEREMA**

Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

**GIGNALE**

Centre Intégré de Gestion de l'Alerte de l'Estuaire de la Seine

**CODAH**

Communauté de l'Agglomération Havraise

**CCRI-CCIH**

Commission Risque Industriel de la CCIH

**CTeeSMES**

Commission Technique d'étude et d'évaluation des Surcotes Marines dans l'Estuaire de la Seine

**E-SECUZIP-LH**

Ensemble pour la sécurité de la zone industrielle et portuaire du Havre

**ESOL**

Etablissement de Soutien Opérationnel et Logistique

**DCE**

Direction du Cycle de l'eau (CODAH)

**DIRM**

Direction pour l'Information sur les Risques Majeurs (CODAH)

**GIP**

Groupement d'Intérêt Public

**GPMH**

Grand Port Maritime du Havre

**Gemapi**

Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations

**GPMR**

Grand Port Maritime de Rouen

**HCFDC**

Haut Comité Français pour la Défense Civile

**IP**

Information Préventive

**ORMES**

Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine

**PFMS**

Plan Familial de Mise en Sécurité

**PMA**

Plan de Mise à l'Abri

**PMA-AE**

Plan de Mise à l'Abri des Activités Economiques

**POI**

Plan d'Opération Interne

**PPRL**

Plan de Prévention des Risques Littoraux

**PPRT**

Plan de Prévention des Risques Technologiques

**PRECIEU**

Programme d'Etudes sur la Contrainte d'Inondation dans les projets urbains en Espaces Inondables

**SHOM**

Service Hydrographique et Océanique de la Marine

**SLGRI**

Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation

**SMBV**

Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe de Caux

**TRI**

Territoires à Risques Importants d'inondation

**ZIP**

Zone d'activités Industrielles et Portuaires